

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Présentation brève et synthétique en application de l'article L.2313-1 du CGCT

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par l'article 107 de la Loi NOTRe du 7 août 2015, prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le rapport de présentation du débat d'orientation budgétaire et le budget primitif, disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace la réalisation entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021 des dépenses et des recettes prévues dans le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives.

Le compte administratif 2021 a été soumis par le Maire au conseil municipal qui l'a approuvé le 8 mars 2022.

Article I. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

A. RECETTES :

Il existe trois principaux types de recettes de fonctionnement pour une commune :

- la fiscalité des impôts locaux: pour notre commune en 2021 les taux d'imposition n'ont pas augmenté

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe d'habitation	18.40%	Pas de vote – (gel national des taux)
Taxe Foncier Bâti	17.57%	37.47%=17,57% (taux communal) + 19.90% (taux départemental)
Taxe Foncier non Bâti	40.89%	40,89%

- Les dotations versées par l'Etat
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, garderie, location de salle, billetterie du Sabot d'Or, école de danse...

Détail par chapitre de la section de fonctionnement- recettes :

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	2 194 954,27 €	2 194 954,27 €
013	Atténuation de charges	48 500,00 €	47 210,59 €
70	Produits des services	460 400,00 €	425 499,10 €
73	Impôts et taxes	2 859 738,00 €	2 894 791,69 €
74	Dotations et participations	888 662,99 €	1 184 620,15 €
75	Autres produits de gestion courante	900 000,00 €	901 108,40 €
76	Produits financiers	- €	31,69 €
77	Produits exceptionnels	66 077,55 €	15 048,59 €
78	Reprise sur amortissements et provisions	- €	- €
Total des recettes réelles		5 223 378,54 €	5 468 310,21 €
042	Opération d'ordre entre sections	15 000,00 €	10 838,37 €

<i>Total des recettes d'ordre</i>		15 000,00 €	10 838,37 €
Total RECETTES		7 433 332,81 €	7 674 102,85 €

B. DEPENSES:

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par la consommation de bâtiment communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les salaires du personnel municipal et les indemnités des élus, les participations communales à des syndicats ou groupement de collectivités (CIAS, Ecole de Musique de la Flume, Syrenor, Sivu Aqua Ouest), les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Détail par chapitre de la section de fonctionnement - dépenses :

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé
011	Charges à caractère général	1 085 000,00 €	840 134,43 €
012	Charges de personnel	2 231 800,00 €	2 153 177,46 €
014	Atténuations de produits	15 422,00 €	13 766,00 €
65	Autres charges de gestion courante	751 285,00 €	728 696,05 €
66	Charges financières	87 295,62 €	86 215,44 €
67	Charges exceptionnelles	948 000,00 €	941 960,21 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 532 655,05 €	1 008,02 €
Total des dépenses réelles		6 651 457,67 €	4 764 957,61 €
023	Virement à la section d'investissement	547 375,14 €	
042	Opération d'ordre entre sections	234 500,00 €	248 336,27 €
Total des dépenses d'ordre		781 875,14 €	248 336,27 €
Total DEPENSES		7 433 332,81 €	5 013 293,88 €

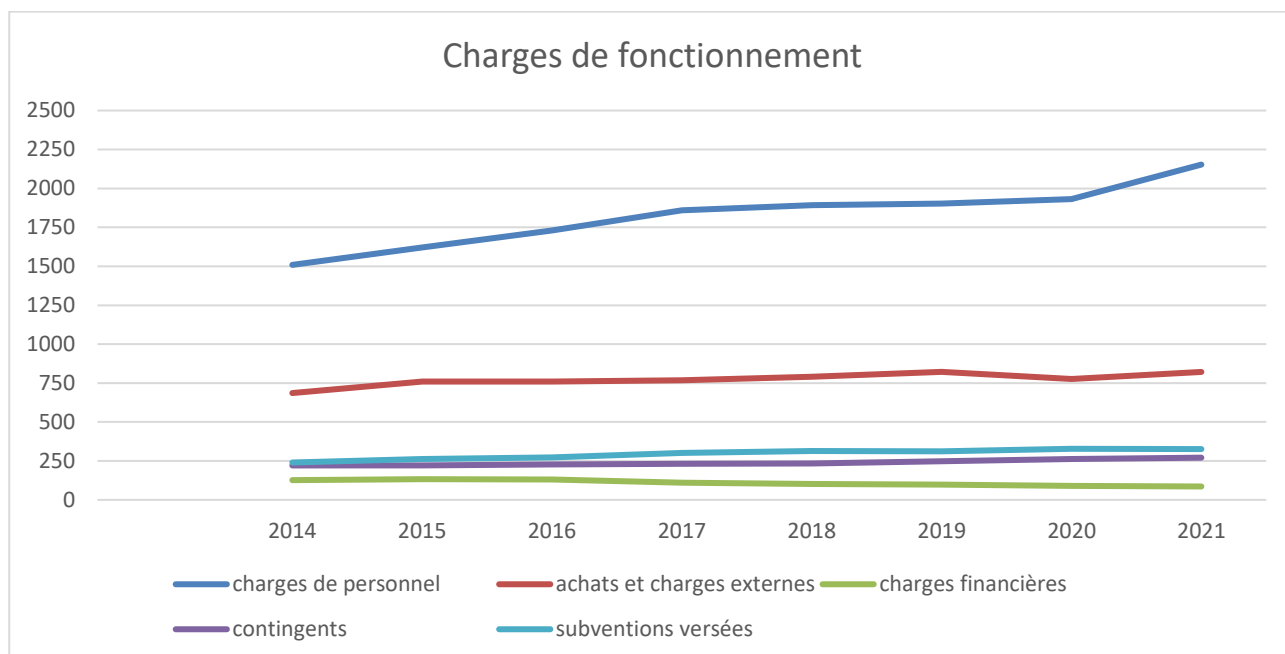
Charges de fonctionnement : évolution et structures

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
charges de personnel	1509	1621	1729	1860	1893	1903	1932	2153
achats et charges externes	686	759	759	768	790	822	777	821
charges financières	127	133	130	111	103	97	89	86
contingents	221	222	228	232	234	249	263	271
subventions versées	240	262	272	301	314	312	328	326
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2927	3327	3283	3431	3495	3383	3389	3657

La section de fonctionnement présente un excédent de : 2 660 808.97 €

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.



2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses :
 - toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de terrains, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
 - le remboursement du capital des emprunts
- en recettes :
 - Le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)
 - les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public)

Détail par chapitre de la section d'investissement : RECETTES

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé	Restes à réaliser
10	Dotations Fonds divers Réserves	1 799 047,37 €	1 797 081,37 €	
13	Subventions d'investissement	530 056,83 €	217 684,13 €	485 611,98 €
024	Produits des cessions	401 321,38 €		305 008,00 €
165	Dépôts et cautionnements	4 850,00 €	300,00 €	
Total des recettes réelles		2 735 275,58 €	2 015 065,50 €	790 619,98 €
021	Virement de la section de fonctionnement	547 375,14 €		
040	Autres produits de gestion courante	234 500,00 €	248 336,27 €	
041	Opérations patrimoniales	24 351,63 €	15 142,38 €	9 209,25 €
Total des recettes d'ordre		806 226,77 €	263 478,65 €	9 209,25 €
Total RECETTES		3 541 502,35 €	2 278 544,15 €	799 829,23 €

Les recettes d'investissement sont constituées de :

- chapitre 021 du virement de la section de fonctionnement servant à financer prioritairement le capital des emprunts.

- chapitre 024-Produits des cessions d'immobilisations : montant estimé des recettes issues de la vente de biens immobiliers communaux.
- chapitre 040 : les opérations d'ordre entre section intègrent la dotation aux amortissements des biens communaux
- chapitre 10-Dotations, fonds et réserves : FCTVA (Fonds de compensations de la TVA) versé en fonction du montant des investissements de l'année précédente.
- chapitre 13-Subventions d'investissement : menuiseries école, socle numérique, subvention pour la construction du bâtiment mutualisé, subvention pour la création d'une maison des associations
- chapitre 16-emprunts et dettes assimilées : A nouveau, la commune a fait le choix de ne pas réaliser d'emprunt bancaire.
- 1068 : l'excédent de fonctionnement capitalisé correspondant au résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020.

DEPENSES

Chapitre		Budgétisé	Total réalisé	Restes à réaliser
31	Ecoles	167 949,76 €	153 656,29 €	477,95 €
53	Matériels administratifs	32 113,20 €	22 032,19 €	1 269,48 €
82	Terrains	278 286,85 €	196 059,95 €	67 425,75 €
104	Matériels divers	150 150,46 €	135 869,31 €	3 061,13 €
119	Grosses opérations / Aménagements bâtiments	121 992,25 €	66 295,70 €	48 801,99 €
157	Infrastructures sports	46 071,46 €	38 788,76 €	829,41 €
208	Salle multifonctions	23 444,99 €	22 822,79 €	
221	AP/CP N°5 - Extension du Groupe Scolaire	727 171,43 €	572 806,29 €	
223	AP/CP N°7 - Etude ZAC multisites	6 878,77 €	6 878,77 €	
224	AP/CP N°8 - Maison des associations multisites	741 560,13 €	165 840,74 €	
225	Reprise ZAC Ile des Bois	124 667,16 €	64 957,24 €	49 014,81 €
226	Aménagement Centre Bourg	692 194,22 €	94 354,25 €	592 518,91 €
13	Subventions d'investissement			
10	Dotations Fonds divers Réserves	2 500,00 €		
16	Emprunts et dettes assimilées	272 270,67 €	261 420,67 €	1 600,00 €
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses réelles		3 387 251,35 €	1 801 782,95 €	764 999,43 €
040	Opération d'ordre entre sections	15 000,00 €	10 838,37 €	
041	Opérations patrimoniales	24 351,63 €	15 142,38 €	
Total des dépenses d'ordre		39 351,63 €	25 980,75 €	- €
001	Résultat d'investissement réporté (déficit)	114 899,37 €	114 899,37 €	
Total DEPENSES		3 541 502,35 €	1 942 663,07 €	764 999,43 €

Le budget 2021 dispose de 3 AP/CP (Autorisation de Programme/ Crédit de paiement) :

- n° 5 « extension de l'école Jacques Prévert et bâtiment mutualisé »,
- n° 7 « études ZAC multisites »
- n° 8 « maison des associations multisites »

Les AP constituent « la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées » de manière pluriannuelle. Elles demeurent valables, sans limitation de durée, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées.

Les crédits de paiement inscrits au budget sont la matérialisation des AP. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations.

Les AP/CP du budget 2021 sont les suivantes :

Autorisation de programme	Opération	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
AP/CP N°5	Extension de l'école J. Prévert et bâtiment mutualisé	29 904,78 €	4 390,19 €	13 282,91 €	227 002,95 €	727 171,43 €	743 629,35 €	123 551,08 €	
AP/CP N°7	Etudes Zac multisites		17 582,52 €	76 944,00 €	14 544,06 €	6 878,00 €			
AP/CP N°8	Maison des associations multisites			17 620,79 €	59 144,36 €	741 560,13 €	897 699,84 €	202 473,68 €	150,00 €

AP/CP n°5 : En 2021, 572 806.29 € ont été dépensés sur les 727 171.43 € prévus au budget.

AP/CP n°7 : En 2021, 6 878.00 € ont été dépensés sur les 6 878.00 € prévus au budget.

AP/CP n°8 : En 2021, 165 840.74 € ont été dépensés sur les 741 560.13 € prévus au budget

La section d'investissement présente un excédent de : 335 81.08 €

Affectation des résultats 2021

Le résultat excédentaire de la section de fonctionnement et de la section d'investissement dégagé au titre de l'exercice 2021, est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le compte administratif soit le budget primitif 2022 voté le 8 Mars 2022 de la manière suivante :

Affectation sur 2022	
Au compte 1068 (excédent de fonctionnement N-1)	1 500 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002)	1 160 808,97 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 001 (recettes)	335 881,08 €

Article II. LA DETTE :

a) Endettement pluriannuel :

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2014	351 598,77 €	96 732,65 €	254 866,12 €	0,00 €	0,00 €	2 239 023,20 €
2015	387 978,55 €	121 815,74 €	266 162,81 €	0,00 €	0,00 €	4 284 157,09 €
2016	382 827,42 €	111 016,57 €	271 810,85 €	0,00 €	0,00 €	4 017 994,28 €
2017	378 804,56 €	100 642,73 €	278 161,83 €	0,00 €	0,00 €	3 756 023,43 €
2018	368 297,80 €	93 753,13 €	274 544,67 €	0,00 €	0,00 €	3 477 861,60 €
2019	346 011,21 €	86 754,73 €	259 256,48 €	0,00 €	0,00 €	3 203 316,93 €
2020	333 827,69 €	79 642,34 €	254 185,35 €	0,00 €	0,00 €	3 019 060,45 €
2021	331 931,28 €	72 410,61 €	259 520,67 €	0,00 €	0,00 €	2 764 875,10 €
2022	330 147,86 €	65 053,91 €	265 093,95 €	0,00 €	0,00 €	2 505 354,43 €
2023	337 444,94 €	66 529,70 €	270 915,24 €	0,00 €	0,00 €	2 240 260,48 €
2024	334 728,93 €	57 733,87 €	276 995,06 €	0,00 €	0,00 €	1 969 345,24 €
2025	294 532,78 €	49 447,71 €	245 085,07 €	0,00 €	0,00 €	1 692 350,18 €
2026	292 017,74 €	42 168,63 €	249 849,11 €	0,00 €	0,00 €	1 447 265,11 €
2027	256 827,22 €	34 972,46 €	221 854,76 €	0,00 €	0,00 €	1 197 416,00 €
2028	217 732,95 €	27 974,36 €	189 758,59 €	0,00 €	0,00 €	975 561,24 €
2029	216 024,95 €	22 554,64 €	193 470,31 €	0,00 €	0,00 €	785 802,65 €
2030	206 937,09 €	17 104,75 €	189 832,34 €	0,00 €	0,00 €	592 332,34 €
2031	127 829,69 €	12 829,69 €	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €	402 500,00 €
2032	123 724,19 €	8 724,19 €	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €	287 500,00 €
2033	119 618,69 €	4 618,69 €	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €	172 500,00 €
2034	58 269,78 €	769,78 €	57 500,00 €	0,00 €	0,00 €	57 500,00 €

b) Dette par habitant

exercice	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
capital	254 866,12 €	266 162,81 €	271 810,85 €	278 161,83 €	274 544,67 €	259 256,48 €	254 185,35 €	259 520,67 €	265 093,95€
intérêts+frais	96 732,65 €	121 815,74 €	111 016,57 €	100 642,73 €	93 753,13 €	86 754,73 €	79 642,34 €	72 410,61 €	65 053,91€
annuité	351 598,77 €	387 978,55 €	382 827,42 €	378 804,56 €	368 297,80 €	346 011,21 €	333 827,69 €	331 931,28 €	330 147,86€
dette par habitant (capital restant dû/nombre d'habitants)	1 095 €	1 016 €	949 €	873 €	769 €	668 €	596 €	534 €	476€

Article III. LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS :

Le programme d'action foncière :

PROGRAMME D'ACTION FONCIERE										
Conventions de mise en réserve et contributions 2021										
Commune	Adresse	Désignation cadastrale	convention de mise en réserve				Contributions			
			N° convention	durée de portage	terme de la convention	prix	obs.	Contribution annuelle	nombre de mois	Contribution 2021
SAINT GILLE	15 et 17 rue du Centre	AB0091	07.272 AVT1	15	31/03/2022	288 000,00 €	cession en cours	5 881,00 €	12	5 881,00 €
SAINT GILLE	15 rue de St Brieuc	AB0114	10.962 AVT1	13	30/03/2023	324 000,00 €	0	2 064,00 €	12	2 064,00 €
SAINT GILLE	23 rue de St Brieuc	AB0189	11.790 AVT1	12	31/03/2023	130 000,00 €	0	- €	12	- €
SAINT GILLE	19 Rue de St Brieuc	AB0117	18C0645	5	31/07/2023	260 000,00 €	0	754,00 €	12	754,00 €
SAINT GILLE	27 rue de St Brieuc	AB0122								
SAINT GILLE	27 rue de St Brieuc	AB1134	10.492 AVT1	13	30/09/2023	195 000,00 €	0	- €	12	- €
SAINT GILLE	rue de Saint Brieuc	AB1343	19C0964	5	31/10/2024	37 362,50 €	0	125,16 €	12	125,16 €
SAINT GILLE	29 Rue de St Brieuc	AB1135	15C0623	10	30/06/2025	20 000,00 €	0	84,80 €	12	84,80 €
SAINT GILLE	Le Gripail	B0381 B0382 B0383 B0386 B0388 B0389 B0586 B0587 B0591	05.065	20	30/06/2025	34 151,00 €	0	- €	12	- €
SAINT GILLE	25 Rue de St Brieuc	AB0174 AB0188	15C0623	10	31/07/2025	270 000,00 €	0	1 117,25 €	12	1 117,25 €
SAINT GILLE	7 RUE DU CENTRE	AB1256 AB0155 AB1250	20C0732	5	31/08/2025	385 000,00 €	0	770,00 €	12	770,00 €
SAINT GILLE	le Champ Priour	AB0072 AB1108 AB1257	16C0301	10	30/09/2025	548 250,00 €	0	2 193,00 €	12	2 193,00 €
SAINT GILLE	21 RUE DE SAINT BRIEUC	AB0119	20C0733	5	31/10/2025	260 000,00 €	0	520,00 €	12	520,00 €
TOTAL						2 139 763,50 €		5 564,21 €		13 509,21 €